



EXPOSITION
PAR'Chemin
Châteaux

Vivre en Alsace aux XII^e et XIII^e siècles

**Dossier de
Presse**

Archives
d'Alsace



Exposition Par' Chemins & Châteaux : découvrez la vie des Alsaciens aux XII^e et XIII^e siècles

Du 06 décembre 2021 au 15 avril 2022, les Archives d'Alsace proposent une exposition qui aborde les premiers temps de l'histoire alsacienne : le Moyen Âge des XII^e et XIII^e siècles, un « âge d'or » qui a représenté pour la région un formidable essor économique, spirituel et artistique. Cette exposition est visible gratuitement dans les locaux strasbourgeois des Archives d'Alsace. Un site Internet dédié permet d'accéder à tout son contenu, à la programmation culturelle et à des ressources complémentaires depuis chez soi.

À rebours des idées reçues véhiculées dès la Renaissance, le Moyen Âge, et en particulier les XII^e et XIII^e siècles, n'a rien de la période sombre, sinistre et violente que l'on se plaît aujourd'hui encore à imaginer, où auraient misérablement vécu des masses de serfs, opprimés par des seigneurs violents et des prêtres cupides. Ces deux siècles de prospérité ont laissé des traces patrimoniales majeures, au premier rang desquelles les châteaux, marqueurs emblématiques du paysage alsacien actuel, qui se multiplient à partir du XII^e siècle et sont au cœur d'une société d'un genre nouveau, la société féodale.

Pour restituer les voix de celles et ceux qui ont vécu il y a de cela huit cents ans, l'exposition Par' Chemins & Châteaux s'appuie sur une sélection de trente chartes emblématiques, parmi les quelque trois cents documents d'époque que conservent les Archives d'Alsace, complétées par des prêts de la Bibliothèque des Dominicains (Colmar) et des Archives départementales de Meurthe et Moselle.

Le parcours scénographique réserve également une place de choix aux sources archéologiques et aux traces monumentales, grâce aux prêts consentis par les Musées de Strasbourg (Musée de l'Œuvre Notre Dame, Musée historique), le Centre de conservation et d'études d'Alsace, Le Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de Saverne, le Château du Haut-Koenigsbourg et l'association des Amis des châteaux d'Ottrott.

Et pour faciliter la compréhension et la proximité avec un temps et un monde qui nous sont aujourd'hui étrangers, de nombreuses miniatures tirées de manuscrits d'époque intègrent ce parcours. Elles proviennent du *Jardin des délices*, du *Codex Guta Sintram* et du *Miroir des Saxons*.

Par' Chemins & Châteaux inaugure le cycle « Mémoire(s) d'Alsace », à travers lequel les d'Archives d'Alsace proposeront, tous les deux ans, une exposition autour d'une thématique emblématique de l'histoire et de la mémoire alsaciennes. Ce projet fédérateur permettra de mettre l'accent sur l'identité historique et patrimoniale de la Collectivité européenne d'Alsace, collectivité nouvellement créée au 1^{er} janvier 2021.

Infos pratiques :

- ▶ Exposition visible du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h et le dimanche de 14h à 18h (sauf dimanches 26 décembre et 2 janvier), aux Archives d'Alsace, 6 rue Philippe Dollinger à Strasbourg.
- ▶ Visites guidées le dimanche 23 janvier et les 1^{ers} dimanches des mois de février, mars et avril 2022.
- ▶ Plus d'informations sur <https://archives.alsace.eu>.
- ▶ Entrée libre et gratuite, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



Exposition Par'Chemins & Châteaux



Un propos organisé autour de trois axes

Les bornes chronologiques de l'exposition encadrent la domination des Hohenstaufen en Alsace, depuis l'investiture de Frédéric I^{er} comme duc d'Alsace et de Souabe par l'empereur Henri IV en 1079, jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric II en 1250. Sans être, comme toutes les bornes dynastiques, entièrement pertinentes pour saisir les tendances de long terme, elles délimitent cependant une période souvent associée à un « âge d'or » pour l'Alsace : empereurs à partir de 1155, les Hohenstaufen font accéder la rive gauche du Rhin comprise entre Bâle et Mayence, « nerf de la puissance impériale¹ », aux horizons élargis de leurs ambitions européennes et orientales ; l'accession au pouvoir des Hohenstaufen en Alsace et leur rivalité avec les grandes familles de la région se traduit en outre par une politique castrale active. La mort de Frédéric II en 1250 ouvre une période de troubles politiques qui s'achève en 1273 avec l'accession au trône impérial du représentant d'une nouvelle dynastie, d'origine alsacienne, Rodolphe I^{er} de Habsbourg : la seconde moitié du XIII^e siècle consacre l'essor du fait urbain en Alsace et de profondes évolutions dans la société féodale.

Le parcours est organisé autour de trois grandes questions :

- Quelles sont les conditions sociales, économiques et politiques, qui se traduisent par la construction des châteaux en Alsace aux XII^e et XIII^e siècles ?
- Quel rôle jouent les châteaux au sein de cette société ?
- Quelle était la vie, intellectuelle et matérielle, des hommes et des femmes au cours de ces deux siècles ?



Conrad et Walter de Horbourg concèdent l'avouerie de la vallée de Saint-Amarin et de Wattwiller, qu'ils tiennent de l'abbé de Murbach, à quinze vassaux, 1256.
AD68, 9G/TITRESGENERAUX/51/08.
© Isabelle Gerard, Collectivité européenne d'Alsace.

¹ Otton de Freising, *Gesta Friderici I. imperatoris*, éditée par Georg Waitz et Bernhard von Simson en 1912.

La place des chartes et des sources archéologiques dans le parcours scénographique

Les chartes les plus emblématiques du parcours scénographique, pour lesquelles les rotations avec d'autres documents équivalents étaient impossibles, ont fait l'objet de **reproductions à l'identique** sur parchemin. La restitution réalisée par l'Atelier du Lys est la plus fidèle possible, tant du point de vue visuel que du matériau employé (peaux, couleurs, cires, lacs de soie, cordons).

Les sceaux, trop fragiles pour que l'on puisse procéder à des moulages traditionnels, ont été reproduits au moyen de **techniques non-invasives**, grâce à l'expertise et au savoir-faire de l'Institut Charles Sadron (CNRS) qui, en partenariat avec Sigilla, a réalisé des images de très haute qualité au moyen de la **tomographie à rayons X**. L'entreprise HOLO 3D a, pour sa part, réalisé des **scans 3D** pour les sceaux qui ne pouvaient pas être reproduits par tomographie. L'Atelier du Lys a pu ainsi réaliser des empreintes très proches des sceaux originaux, grâce aux images 3D fournies.



Sceau de la ville de Haguenau, appendu à un testament de 1242 (AD67, H 930/2)



Sceau de l'évêque de Strasbourg Berthold 1^{er} de Teck, appendu à un acte de 1233 (AD67, G 4226/3)



Sceau de Raymond du Puy, supérieur de L'Hospital de Saint-Jean de Jérusalem, appendu au Règlement de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, XII^e s. (AD67, H 1363/1)



Sceau d' Otto 1^{er} d'Eberstein, appendu à un acte de 1239 (AD67, G 2712/3)

À côté des **trente chartes présentées**, le parcours est enrichi d'à peu près **autant de sources archéologiques**, grâce aux prêts consentis par les Musées de Strasbourg (Musée de l'Œuvre Notre Dame, Musée historique), le Centre de conservation et d'études d'Alsace, Le Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de Saverne et le Château du Haut-Koenigsbourg.

Les Archives départementales de Meurthe et Moselle ont bien voulu prêter des documents relatifs à la construction du Château du Haut-Koenigsbourg.

La bibliothèque des Dominicains a mis à disposition un antiphonaire (recueil de musique), et l'association des Amis des châteaux d'Ottrott, une maquette reconstitutive du Château de Rathsamhausen.



Fragment de bordure romane d'un vitrail en verre bleu représentant une tête de démon, XII^e siècle (fin). Prêt du Musée de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg. N° inventaire : 22.995.0.745. © Mathieu Bertola, Musées de Strasbourg.

Une scénographie suggestive au service du discours

Pensée par l'agence SEV-Communication, la scénographie s'organise à partir de mobiliers « pictogrammes », c'est-à-dire de vitrines qui symbolisent, de façon épurée, ce qui caractérise le mobilier de l'époque médiévale. Simples silhouettes, traitées de manière neutre (couleur unie, qui rappelle les teintes des manuscrits reproduits), ces mobiliers sont comme **des traces du passé, ne cherchant pas à imiter ou reproduire mais juste à suggérer**. Ils organisent l'espace en permettant de le qualifier pour en reconnaître la fonction et l'usage (scriptorium, table de pouvoir, pétrin, etc.). Leur neutralité chromatique et formelle permet de valoriser les expôts, le graphisme et les illustrations.

L'impression en grand format, voire en relief ou sur fond lumineux, de miniatures tirées de manuscrits d'époque renforce l'immersion dans le parcours. Elle atténue aussi la distance qui nous sépare de la vie des hommes et des femmes aux XII^e-XIII^e siècles, caractérisée, d'une part, par la primauté du religieux et plus largement du surnaturel, et, d'autre part, par une extrême sobriété qui paraîtrait sans doute inconcevable à nos yeux modernes.



Avec le numérique, rendre compréhensible ce qui n'est pas toujours lisible

Conscientes que la majorité des visiteurs ne peuvent « qu'admirer » la composition et l'écriture manuscrite des chartes, les Archives d'Alsace et SEV-Communication ont sélectionné trois d'entre elles afin de les mettre en scène via un **dispositif multimédia de vulgarisation : le morphing**. Animée, la photographie haute définition de la charte numérisée - manuscrite et en latin - se transforme de façon naturelle et fluide, d'abord en écriture « lisible », composée de caractères d'imprimeries, puis dans sa traduction en français. Le procédé, complété par l'intégration de « bulles d'informations », vise à en permettre la meilleure compréhension du grand public.

Par ailleurs, un **site Internet dédié** à l'exposition permet d'apporter davantage d'interactivité au contenu de l'exposition. Il s'agit également d'offrir un accès pérenne aux contenus présentés de manière temporaire.

Le projet numérique est opérationnel sur tous types de supports (PC, tablette, smartphone) afin de pouvoir être utilisé dans le cheminement de l'exposition (aide à la visite) et en dehors de l'expérience de visite (informations et services supplémentaires).

Actualités



Lancement de la programmation

PUBLIÉ LE 09/11/2021

Le dimanche 23 janvier 2022 marque le lancement de la programmation autour de l'exposition. Découvrez les premières conférences et visite guidée.



L'exposition en pratique

PUBLIÉ LE 09/11/2021

L'exposition Par'chemins et châteaux est présentée du 15 novembre 2021 au 15 avril 2022. Retrouvez les informations pratiques dans cette actu.



[Fake] Kameloot

PUBLIÉ LE 09/11/2021

L'exposition Par'chemins et châteaux est présentée du 15 novembre 2021 au 15 avril 2022. Retrouvez les informations pratiques dans cette actu.

Toutes les actualités





Programmation culturelle



Une série d'activités culturelles prolonge l'exposition Par' Chemins & Châteaux, permettant ainsi d'approfondir le thème abordé :

Le lancement de la programmation*

Dimanche 23 janvier 🕒 15h-15h30

Tirer de son trésor du neuf et de l'ancien : préserver et valoriser le patrimoine écrit antérieur au XIII^e siècle en 2021

Par Anne-Lise Depoil, conservatrice du patrimoine, commissaire d'exposition, et Anne Fellingner, responsable de l'unité de numérisation et de conservation préventive (Archives d'Alsace)

🕒 15h40-16h35

L'autre Moyen Âge des châteaux alsaciens

Par Georges Bischoff, historien

🕒 16h40-17h30

Visite de l'exposition

Par Anne-Lise Depoil, commissaire de l'exposition

Des conférences*

Mardi 22 février 🕒 17h

Construire un château fort entre 1150 et 1250 : un siècle de mutations

Par Jacky Koch, archéologue (Archéologie Alsace)

Dimanche 6 mars 🕒 16h

Étudier les sceaux médiévaux à l'ère numérique : le cas des empreintes antérieures à 1250

Par Thomas Brünner, maître de conférence, et Olivier Richard, directeur de l'Institut d'histoire du Moyen Âge (Université de Strasbourg)

Mardi 15 mars 🕒 17h

Les origines des villes d'Alsace, ou du château à la ville

Par Bernhard Metz, conservateur honoraire

Dimanche 20 mars 🕒 16h

Le château du Haut-Koenigsbourg au XII^e siècle : nouvelles découvertes et interprétations de ses vestiges et de sa structure

Par Florent Fritsch, doctorant, archéologue (Service de l'Inventaire)

Dimanche 3 avril 🕒 16h

Manuscrits d'Alsace : découverte d'une nouvelle recette d'encre métallo-gallique

Par Marie Renaudin, restauratrice de livres anciens (Archives d'Alsace)

Mardi 26 avril 🕒 17h

L'apport des bénévoles dans la sauvegarde du patrimoine castral

Par Mathias Heissler, architecte du patrimoine (Collectivité européenne d'Alsace), et Pierre Parsy, bénévole veilleur de châteaux (Amis des Châteaux d'Ottrott)

Des visites commentées de l'exposition*

Les dimanches 6 février, 6 mars et 3 avril 🕒 14h30

Visite possible pour les groupes sur réservation au 03 69 06 73 06 ou accueil.archives@alsace.eu.

Des lectures-spectacles

Sur tout le territoire, à compter du lancement de l'itinérance de l'exposition.

* Tous les événements se déroulent aux Archives d'Alsace - Site de Strasbourg.

Entrée libre.

Renseignements : 03 69 06 73 06.



Ressources pédagogiques



« Société féodale », « Église », « Féodalité », « Rapports féodo-vassaliques », « Servage », « Domination seigneuriale », « Château » ..., autant de notions abstraites que rencontrent **les élèves de 5^e dans le thème « Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI^e-XV^e siècle) » traité en classe.**

L'exposition Par' Chemins & Châteaux contribue à faciliter la compréhension de ces concepts, grâce au large recours à des illustrations d'époque, à la mise en relation des documents d'archives avec des objets archéologiques et à l'utilisation de l'animation numérique pour faciliter la médiation. Elle offre également une approche locale des concepts abordés et des connaissances attendues.

Autour de cette exposition, les Archives d'Alsace ont développé **plusieurs outils à destination des scolaires** : un dossier pédagogique clefs en main réalisé par un enseignant relais, des parcours de visite, une médiation autour d'une mallette mise à disposition par Archéologie Alsace, ainsi que des ateliers ludo-pédagogiques variés. Le programme de la visite et du choix de la médiation est défini en concertation avec l'enseignant de l'établissement scolaire.

Des visites commentées ou en autonomie

Des visites commentées de l'exposition sont proposées gratuitement aux classes qui en feront la demande (sur réservation préalable).

Les enseignants ont également la possibilité de venir visiter l'exposition en autonomie avec leurs élèves. Dans ce cas, un accueil d'une dizaine de minutes est systématiquement proposé aux groupes scolaires, au cours duquel le médiateur présente aux élèves les Archives d'Alsace et les principes de l'exposition.

Pour permettre aux enseignants de découvrir l'exposition et de se projeter avec leurs élèves, les Archives d'Alsace leur proposent un **vernissage pédagogique** de l'exposition **le mercredi 15 décembre 2021 à 14h30**.

Diverses ressources seront également disponibles en ligne pour préparer, accompagner ou prolonger la visite.

Les collèges peuvent bénéficier d'une prise charge des frais de transport pour venir visiter l'exposition Par' Chemins & Châteaux. Le montant sera versé aux collèges publics à hauteur des frais engagés et sur présentation de justificatifs.

Les demandes de prise en charge, adressées par le Principal du Collège, pourront être transmises à colleges.finances@alsace.eu, accompagnée des factures de frais de transport acquittées.

Un dossier pédagogique et un « serious game » pour la classe

Un **dossier pédagogique** sera **mis à disposition des professeurs** de collèges et lycées **fin 2021**. Gratuitement téléchargeable sur le site Internet des Archives d'Alsace, il se compose d'une dizaine de fiches et propose des exploitations pédagogiques de documents d'archives sur la vie

en Alsace des XII^e et XIII^e siècles. Le dossier pédagogique élargit le propos de l'exposition et l'adapte aux programmes scolaires du secondaire.

Les dossiers pédagogiques déjà réalisés par le service des Archives peuvent être consultés à ces adresses :

- <http://archives.bas-rhin.fr/enseigner/dossiers-et-fiches-pedagogiques/>
- <https://archives.haut-rhin.fr/blog/t13>

Un **jeu sérieux d'enquête et d'énigmes**, « **La vengeance de Saint Cyriaque** », développé à partir de l'histoire vraie évoquée dans une charte retenue pour l'exposition, s'ajoute au dossier pédagogique.

Alors qu'un conflit financier l'oppose à un chevalier, l'abbé d'Altorf rapporte en 1122 l'intervention surnaturelle du saint patron de l'abbaye, Saint Cyriaque, qui punit le chevalier récalcitrant en le frappant, justice divine, de claudication ! :

« [Le chevalier Otton] se rendit au monastère de Saint-Cyriaque [d'Altorf] pour y discuter de cette querelle et, trouvant porte close, jeta le déshonneur sur le Seigneur et saint Cyriaque en défonçant la porte à coups de pied. Avili par cette offense, il se mit à boiter du pied dont il s'était servi pour frapper » (AD67, H 1/5).

Mais Saint Cyriaque, dans sa grande clémence, propose au chevalier Otton de faire pénitence, de payer la dîme et de résoudre 6 énigmes qui lui permettront de trouver l'antidote à son mal ! Les élèves doivent aider Otton à résoudre les énigmes.

Une médiation sur l'archéologie des châteaux

Archéologie Alsace prête aux Archives d'Alsace, le temps de l'exposition, sa **mallette pédagogique sur les châteaux en Alsace**.

Composée d'objets archéologiques, de reconstitutions, de fiches explicatives, d'un diaporama et d'un livret pédagogique, la mallette pourra être intégrée à l'offre de médiation assurée par le personnel des Archives d'Alsace dans le cadre de l'accueil de groupes à compter de janvier 2022.



Pointe de flèche. Alliage ferreux. XIII^e s. Château du Burgstall, Guebwiller.
Fouille du Service Patrimoine du Haut-Rhin - Prêt du CCE Alsace. Inv. 2674-MFE-0-4.
© Isabelle Déchanez-Clerc, Archéologie Alsace.

Une exposition itinérante

Une adaptation itinérante de l'exposition, exploitable en extérieur, sera proposée **au prêt à partir de mai 2022**. Cette déclinaison est destinée tant aux collèges alsaciens, qu'aux établissements culturels, patrimoniaux, etc., ainsi qu'aux communes qui ont feront la demande.



Créées en 1796, les Archives départementales sont une compétence obligatoire des Départements depuis 1986.

Avec la création de la **Collectivité européenne d'Alsace au 1er janvier 2021**, les deux services d'archives départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont devenus un seul et même service : les **Archives d'Alsace**.

Les services d'archives sont chargés de deux missions essentielles : la première est de veiller à la préservation des documents attestant les droits des personnes (état civil, titres de propriété...), en aidant dans un premier temps les administrations à bien gérer leurs documents, puis en assurant elles-mêmes la conservation de ceux-ci. Leur seconde mission est de nature patrimoniale : les archives constituent des sources importantes pour les historiens, auxquelles recourent un nombre croissant d'utilisateurs (géographes, sociologues, économistes, ingénieurs environnementaux, enseignants, particuliers...).

Un patrimoine à partager

Les Archives d'Alsace ont à cœur de **conserver et partager la mémoire collective** du territoire et de ses habitants. Cette mission se décline en sept grandes actions : le conseil, le contrôle, la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des fonds d'archives, qu'ils soient manuscrits, iconographiques ou numériques.

Ces **documents publics et privés**, datant du VI^e siècle à nos jours, sont **consultables gratuitement** sur place ou en ligne.

Les **salles de lecture** des Archives d'Alsace sont **ouvertes au public** :

- Sur le site de Colmar (Cité administrative, 3 rue Fleischhauer), du mardi au vendredi, de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- Sur le site de Strasbourg (6 rue Philippe Dollinger), du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h, ouverture décalée à 10h le premier jeudi du mois.

Une action éducative

Les Archives d'Alsace accueillent de nombreux publics, dont celui issu du milieu éducatif : écoliers, collégiens, lycéens et enseignants. Le but : faire le lien entre les Archives et l'École afin de **sensibiliser les élèves à l'Histoire et au patrimoine local**, tout en les initiant à la recherche historique à partir de documents originaux.

Les Archives sont un lieu de conservation et de mise à disposition de documents sur des sujets riches et variés. Il s'agit ici de :

- **Proposer gratuitement des ateliers**, sur différentes thématiques, offrant une approche différente mais complémentaire aux disciplines enseignées dans le cadre scolaire ;
- **Offrir aux enseignants des outils pédagogiques** exploitables en classe.



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67694 STRASBOURG cedex 9

100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu

→ Archives d'Alsace
Tél. 03 69 06 73 06
Courriel : accueil.archives@alsace.eu